

Commune de Pfulgriesheim



**Compte-rendu de la séance du conseil municipal
du 4 juillet 2025**

Membres présents : M. André JACOB, Maire, M. Claude AFFOLTER, Mme Liliane BAUER, M. Gérard DURINGER
Adjoints au Maire, Mme Marie-Madeleine MARTIN, M. Paul LOSSEL, Mme Corinne ZEISSLOFF, M. Bertrand MEYER,
Mme Valérie WANKMULLER, M. Sébastien DURST, Mme Stéphanie MESSMER

Absente : Mme Anne-Gaëlle SCHOTT, M. Alexandre FRIESS, Madame Elodie GAST

Madame Liliane BAUER, Adjointe au Maire, assurera les fonctions de secrétaire de séance et cosignera avec le Maire les délibérations adoptées à l'issue des débats.

Monsieur le Maire résume les principaux points abordés en séance du 6 juin dernier en attendant l'approbation du compte-rendu de la séance lors du prochain conseil municipal.

Il remercie ensuite les conseillers municipaux pour leur contribution à la réussite de la soirée « paëlla » du 3 juillet 2025 au Trèfle à Truchtersheim et tout particulièrement Monsieur Sébastien DURST et sa famille. Le spectacle de flamenco de Mesdames Carine, Elise et Margot DURST a été très apprécié.

Pour information, la prochaine réunion relative à l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde avec Monsieur FREY aura lieu lundi 7 juillet à 18 h 30 en Mairie. Les conseillers qui pourront se rendre disponibles sont cordialement invités à y participer.

TRAVAUX EN COURS

Les petits et les grands chantiers sont passés en revue.

Travaux de voirie

Le Maire présente le calendrier des travaux de voirie.

- vacances de la Toussaint : réfection de la placette devant le groupe scolaire école maternelle-périscolaire ;
- en automne : petits travaux de réfection de voirie dans les rues du village ;
- en septembre 2025 : démarrage des travaux connexes à l'aménagement foncier (création d'un nouveau réseau des chemins communaux) suite à la construction de l'Autoroute de Contournement Ouest de Strasbourg (ACOS ex GCO).

Rénovation des équipements sportifs

La nouvelle aire de jeux de la rue de la Colline est opérationnelle depuis le 18 juin 2025. Le sol amortissant, la structure de jeux et les jeux sur ressorts ont été remplacés.

Au city-stade, un nouveau portail a été mis en place. Dans une prochaine étape, la société LINGENHELD va procéder à la pose des enrobés noirs sur la plateforme d'accueil des agrès (vélo, rameur). Sur le devis des travaux, une variante avec des enrobés de couleur rouge a été chiffrée avec un surcoût important. Après discussions, il est décidé d'opter pour les enrobés rouges afin de mettre en valeur l'espace dédié aux agrès de sport. Des instructions rectificatives seront données au responsable du chantier de travaux.

Travaux à l'école élémentaire

Dans le couloir, les crochets en mauvais état des patères murales seront remplacés.

Le Maire précise que M. Roland DIEMER, menuisier à la retraite, intervient pour différents petits travaux dans les bâtiments communaux. La commune passe commande et règle les factures auprès des sociétés FOUSSIER, pour les fournitures de quincaillerie, et BATIBOIS pour le bois. L'intervenant reçoit une fiche paye constituée de vacations horaires soumises à l'ensemble des cotisations de sécurité sociale du régime général et de retraite de l'IRCANTEC selon les termes de la délibération du 23 février 2024.

Pour mémoire, en raison de la fermeture programmée du réseau téléphonique cuivre pour l'internet et la téléphonie, la commune a souscrit un abonnement à la fibre pour les bâtiments Mairie et école élémentaire. La fibre a été installée à la Mairie le 12 avril 2025. Mais suite à un problème technique d'écrasement de la gaine au droit du bâtiment école élémentaire, la démarche n'a pas pu aboutir à ce jour. Dès que la gaine aura été remise en état, RDV sera pris auprès d'Orange pour le tirage du câble et l'installation de la box fibre (avant la rentrée scolaire).

A ce sujet, Monsieur Claude AFFOLTER fait observer qu'une impossibilité technique empêche la connexion du bâtiment Club House à la fibre car les gaines téléphoniques sont introuvables et probablement bouchées. Le Maire rappelle qu'il existe une chambre Orange au bas de l'escalier de la rue Principale avec une gaine en réserve le long de La RD 31 qui pourrait être utilisée pour le tirage de la fibre vers le Club House. Il faudrait étudier la faisabilité technique de cette solution. Aucune décision n'est prise pour l'instant sur ce point.

Avant de clôturer le point consacré aux travaux, le Maire propose de faire repeindre le portail du presbytère et d'en confier la tâche au peintre M. Alain FORLER de Mittelhausbergen.

MISE A DISPOSITION DE L'ESPACE ASSOCIATIF POUR DES ACTIVITES PAYANTES

Cours d'anglais collectifs pendant l'année scolaire 2025/2026

Ce point revient à l'ordre du jour à la fin de chaque année scolaire et a pour objet de reconduire la convention d'occupation d'un local communal mis à disposition de Mme Pauline LORENTZ pour y organiser des cours d'anglais collectifs auprès d'enfants de 3 à 11 ans. En 2024/2025, les cours ont eu lieu pour la première fois dans le nouvel espace associatif du 1 rue d'Offenheim (ancien Crédit Mutuel). Pour rappel, la mise à disposition d'un local communal pour l'organisation de cours payants fait l'objet d'une contrepartie financière de 180 € au profit de la commune. Compte-tenu du volume horaire de cours donnés par Mme LORENTZ sur l'année scolaire 2025/2026 (2 h 30 x 36 semaines), ce montant est aligné sur la participation financière horaire de 2 € demandée depuis le 1^{er} septembre 2024 aux associations dispensant des cours payants à la salle des fêtes. Ce point est validé par délibération prise à l'unanimité.

Ateliers de nutrition et d'activités sportives

Dans la continuité de ce qui précède, le Maire expose la requête de Madame Sandra AUTIER, auto entrepreneuse, domiciliée 1 rue de Pâques dans la commune qui souhaite organiser ponctuellement des ateliers de nutrition et d'activités physiques, dans le cadre son activité professionnelle, à l'espace associatif. Le Maire est plutôt favorable à cette demande à condition que la salle reste disponible le mardi soir pour l'association de théâtre français Pfulgri'scène. Cette mise à disposition s'effectuera à titre payant dans les conditions financières fixées par l'assemblée pour la dispense de cours payants dans les salles communales, à raison de 2 €/heure. Ce point est adopté à l'unanimité et une convention d'une durée d'un an sera établie et signée entre la commune et Madame Sandra AUTIER.

MISE A DISPOSITION DU PRESBYTERE A COMPTER DU 15 JUILLET 2025

Depuis 2022 deux familles ukrainiennes ayant quitté leur pays en guerre sont logées au presbytère protestant. Une participation financière aux charges locatives du bâtiment (électricité, eau, chauffage) proportionnée aux ressources de chaque famille est perçue mensuellement par la commune dans le cadre d'une convention d'occupation précaire des locaux. Celle-ci arrive à échéance le 14 juillet 2025 et un accord de principe se dégage pour son renouvellement pour une durée d'un an jusqu'au 14 juillet 2026. Au vu du coût réel annuel des charges de fonctionnement du presbytère, le Maire propose d'augmenter le montant des charges locatives mensuelles dans la nouvelle convention à intervenir avec les familles. Ce point est acté par délibération prise à l'unanimité.

Compte-tenu des récentes informations transmises par l'assureur de la commune, GROUPAMA GRAND EST, le contrat multirisques communal ne couvre plus la responsabilité civile et les risques locatifs des familles hébergées au presbytère et ce depuis le 31 décembre 2024. Celles-ci doivent donc souscrire un contrat d'assurance habitation incluant la responsabilité civile vie privée de tous les membres du foyer. En conséquence, le Maire demande que les familles s'assurent à titre personnel pour ces risques et fournissent les attestations d'assurance correspondantes au moment de la signature du renouvellement de la convention étant entendu que cette clause sera par ailleurs inscrite dans la nouvelle convention d'occupation précaire. Enfin, une réunion d'information devra se tenir avec toutes les parties concernées (commune, paroisse protestante, familles) avant signature de la convention.

BIC DE JUILLET

Le bon à tirer pour l'impression du BIC de juillet 2025 a été donné cet après-midi. Le bulletin comportera 60 pages.

DIVERS

Visite de contrôle du jury fleurissement d'Alsace de la Collectivité Européenne d'Alsace

En 2011, la commune a reçu le label 1^{ère} fleur décerné par le jury fleurissement d'Alsace. La dernière visite en 2022 a donné lieu à des félicitations du jury. En 2025, la commune sera contrôlée sur la qualité de son fleurissement le jeudi 16 juillet 2025 à 10 h. Un petit dossier de présentation des grandes lignes du fleurissement communal sera remis à chaque membre du jury.

Canicule

Le Maire rend compte de sa visite impromptue dans les deux écoles, le mardi 2 juillet à 14 h, jour de canicule intervenant pendant la dernière semaine scolaire. A l'école maternelle, le bâtiment neuf a été conçu avec une isolation optimale des structures et un chauffage au sol réversible en été qui rafraîchit les locaux. Le système fonctionne parfaitement par temps de canicule. A l'école élémentaire, en revanche, vu la température de 30 °C, le Maire préconise d'investir dans des ventilateurs de plafond pour apporter un peu de fraîcheur dans les locaux. Cette solution fera l'objet d'un chiffrage.

Pour information en marge de ce point, Madame Nadine BASTIEN, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Truchtersheim-Kochersberg, va partir à la retraite et sera remplacée au mois de septembre par Monsieur Mike NOEPPEL. Elle souhaite que la commune officialise par courrier la dénomination du groupe scolaire école maternelle-périscolaire « Les Petits Griffons ». Le Maire estime qu'un blason représentatif des petits griffons pourrait être apposé sur la façade du groupe scolaire. L'idée reste à concrétiser...

Renouvellement du contrat d'entretien des locaux de l'école maternelle pour l'année scolaire 2025/2026 avec la société AKTIV PROP

Depuis l'ouverture du nouveau groupe scolaire en septembre 2023, la commune fait appel à la société AKTIP PROP de DINGSHEIM pour le nettoyage de locaux de l'école maternelle dans le cadre d'un contrat de 10 mois pour quatre prestations hebdomadaires en semaine scolaire et des prestations annexes (lavage de vitres, nettoyage d'avant rentrée scolaire...). Etant donné la qualité du service rendu qui donne entière satisfaction aux enseignants, il est proposé de reconduire ce contrat sur l'année scolaire 2025/2026. Ce point est approuvé à l'unanimité.

Installation d'un cabinet de pédicure-podologie en 2027 dans le lotissement au lieudit Meyeracker

Le Maire informe l'assemblée de l'ouverture d'un cabinet de pédicurie-podologie au sein du pôle médical à créer dans le lotissement au Meyeracker. Les futurs exerçants se sont fait connaître par lettre envoyée à la Mairie dans laquelle ils exposent leur projet professionnel et leur souhait de se présenter en Mairie. Le cabinet devrait ouvrir ses portes en août-septembre 2027.

Passage du ramoneur du 7 au 22 juillet 2025

La prochaine tournée de la société Ramonage FISCHER de Bouxwiller dans la commune aura lieu du 7 au 22 juillet 2025. Pour mémoire, les interventions se font sur RDV au n° 03 88 70 76 74.

TOUR DE TABLE

M. Bertrand MEYER suit avec M. Claude AFFOLTER les opérations d'entretien du terrain de football. Une croissance médiocre de la pelouse due à un apport insuffisant d'engrais a été constatée. Pour y remédier, une commande d'engrais spécifiques a été faite auprès de la société Gustave MULLER. Si le problème persiste, une analyse de sol pourra être faite pour déterminer exactement les carences du sol et le traiter avec les produits adéquats.

M. Sébastien DURST estime qu'il faut rappeler au lotisseur son obligation d'entretien des terrains non bâties dans le périmètre du lotissement au Meyeracker. Il souhaiterait également qu'un compte-rendu des fouilles archéologiques effectuées sur le site soit fait au conseil municipal lors d'une prochaine séance.

Les dates des prochaines séances du conseil municipal sont fixées le mercredi 3 septembre, les vendredis 3 octobre, 7 novembre et 5 décembre 2025 à 20 h.

Nom - Prénom	Fonction	Emargement
JACOB André	Maire	
AFFOLTER Claude	1 ^{er} Adjoint	
BAUER Liliane	2 ^e Adjoint	
DURINGER Gérard	3 ^e Adjoint	
MARTIN Marie-Madeleine	Conseillère municipale	
LOSSEL Paul	Conseiller municipal	
ZEISSLOFF Corinne	Conseillère municipale	
MEYER Bertrand	Conseiller municipal	
SCHNEIDER Christian	Conseiller municipal	Décédé le 9.10.2023
WANKMULLER Valérie	Conseillère municipale	
DURST Sébastien	Conseiller municipal	
MESSMER Stéphanie	Conseillère municipale	
SCHOTT Anne-Gaëlle	Conseillère municipale	absente excusée
FRIESS Alexandre	Conseiller municipal	absent excusé
GAST Elodie	Conseillère municipale	Absente excusée

